



PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 1 : corps des ITRF - catégorie A
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR 2

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS 29

NOMBRE DE VOTANTS 23

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS 79,3 %

BULLETINS BLANCS OU NULS 0

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS 23

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{23}{2} = 11,5$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat SNPTES 23

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat SNPTES 2

Nombre de siège obtenus par la liste SNPTES 2

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SNPTES	Thierry DUBOIS Sabine CHLEBIŃKI	Michael GORLIER Hubert OSTYN

LE SECRETAIRE

Patrick BOIDIN



LE PRESIDENT

Fredéric DESPREZ



DELEGUE DE LISTE

Thierry DUBOIS





PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT
COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 1 : corps des ITRF - catégorie B
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR 2

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS 23

NOMBRE DE VOTANTS 15

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS 65,2%

BULLETINS BLANCS OU NULS 2 bulletins blancs

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS 13

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{13}{2} = 6,5$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat SNPTES 13

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat SNPTES 2

Nombre de siège obtenus par la liste SNPTES 2

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

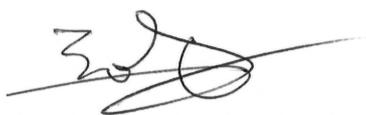
Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SNPTES	François JASSONVILLE Yohann JEZEQUEL	Anne JEKIMPE Ali NAAB.

LE SECRETAIRE

Patrick BOIDIN



LE PRESIDENT

Fredéric DESPRES



DELEGUE DE LISTE

Thierry DUSOIS





PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 1 : corps des ITRF - catégorie C
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR..... 2

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS..... 36

NOMBRE DE VOTANTS..... 21

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS..... 58,33 %

BULLETINS BLANCS OU NULS..... 1 bulletin blanc

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES..... 20

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{20}{2} = 10$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat SNPTES..... 20

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat SNPTES..... 2

Nombre de siège obtenus par la liste SNPTES..... 2

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

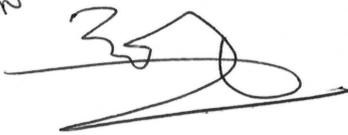
Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SUPTES	Alexandre BURGUES Céline DHALLENDRE	Brigitte WAROCQUIER Claudine VOLLEBOUT

LE SECRETAIRE

Patrick BOIRON



LE PRESIDENT

Frédéric DESPRES



DELEGUE DE LISTE

Thierry DUBOIS





PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT
COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 2 : corps des AENES - catégorie A
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR 1

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS 12

NOMBRE DE VOTANTS 9

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS 75%

BULLETINS BLANCS OU NULS 0

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES 9

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{9}{1} = 9$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 9

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 1

Nombre de siège obtenus par la liste UNSA-Education – A&I 1

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSA - A & I	Patricia BURGNIÈS	Aude CHARVAU

LE SECRETAIRE

Patrick Boivin



LE PRESIDENT

Frédéric Dubois



LES DELEGUES DE LISTE

Thierry Dubois





PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT
COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 2 : corps des AENES - catégorie B
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR 1

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS 8

NOMBRE DE VOTANTS 8

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS 100%

BULLETINS BLANCS OU NULS 0

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES 8

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{8}{1} = 8$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 8

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 1

Nombre de siège obtenus par la liste UNSA-Education – A&I 1

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSA - A & I	Marcé - Odile BASTER	Brigitte MENU

LE SECRETAIRE

Patrick BOIDIN



LE PRESIDENT

Fredéric DESPREZ



LES DELEGUES DE LISTE

Thierry DUBOIS





PROCES VERBAL

ELECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT
COMMUNE A L'ECOLE CENTRALE DE LILLE ET A L'ENSAIT

Groupe 2 : corps des AENES - catégorie C
Scrutin du 23 juin 2015

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR 1

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS 7

NOMBRE DE VOTANTS 2

POURCENTAGE VOTANTS/INSCRITS 28,5 %

BULLETINS BLANCS OU NULS 0

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES 2

QUOTIENT ELECTORAL :

(nombres de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire pour la catégorie)

$$\frac{2}{1} = 2$$

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE :

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 2

REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES LISTES.

1) REPARTITION AU QUOTIENT ELECTORAL

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le quotient électoral)

Liste présentée par le syndicat UNSA-Education – A&I 1

Nombre de sièges obtenus par la liste UNSA-Education – A&I 1

2) REPARTITION A LA PLUS FORTE MOYENNE

(nombre de suffrages recueillis par chaque liste divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1)

Liste présentée par le

Liste présentée par le

Le siège est attribué au

Liste présentée par le

Liste présentée par le

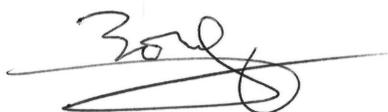
Le siège est attribué au

SONT DECLARES ELUS :

LISTE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSA - A & I	Brigitte VANICATIE	Aurélië HADDID

LE SECRETAIRE

Patrick BOUIN



LE PRESIDENT

Fredéric DESPREZ



LES DELEGUES DE LISTE

Thierry DUBOIS

